



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Difficultés financières et techniques de l'UDAF

Question écrite n° 21437

Texte de la question

M. Jean-Marc Zulesi attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés financières et techniques que rencontre l'Union départementale des associations familiales des Bouches-du-Rhône (UDAF 13). L'UDAF joue un rôle essentiel auprès des familles françaises qu'elle représente et pour lesquelles elle gère un certain nombre de services dont la protection des majeurs vulnérables. Ce service dont le rôle est majeur se trouve de plus en plus sous tension. C'est le cas du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) de l'UDAF 13, confronté à une situation financière critique en raison de l'inadéquation entre l'augmentation de ses activités et les financements alloués. Les déficits actuels menacent la pérennité du service des majeurs de l'institution. D'après l'UDAF 13, la dotation qui lui est accordée est inférieure à la moyenne nationale. L'écart avec les autres services mandataires français se serait élevé à 300 000 euros en 2017 et ce, alors que les indicateurs nationaux de performance auraient été atteints. Une autre problématique est liée à l'absence d'interlocuteur privilégié au niveau ministériel pour les UDAF. La désignation d'un délégué interministériel aux familles permettrait pourtant de favoriser la coordination entre les différents ministères concernés par les politiques familiales tout en améliorant l'efficacité des dispositifs. Au regard de ces différents éléments, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour adapter le budget de l'UDAF 13 aux réalités de ses missions et s'il envisage la nomination d'un délégué interministériel pour l'ensemble des UDAF.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Zulesi](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21437

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2019](#), page 6609

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)